

situé près de Semipalatinsk, en URSS, le 14 septembre. C'était la première fois que des scientifiques, des techniciens et des observateurs d'un bloc assistaient à un véritable essai nucléaire souterrain exécuté par l'alliance adverse; ils ont surveillé les explosions avec des instruments de mesure sismique et des dispositifs hydrodynamiques, ces derniers ayant la préférence des États-Unis, et les autres, celle de l'URSS.

Les premiers résultats de l'essai du Nevada ont suscité des controverses, certains géologues alléguant qu'ils prouvaient que les méthodes de mesure sismique étaient au moins aussi valables que les moyens hydrodynamiques, et d'autres contestant ce point de vue. L'URSS préfère depuis longtemps les méthodes de mesure sismique, parce qu'elles sont moins « envahissantes » et qu'elles n'exigent pas la présence d'inspecteurs sur les lieux mêmes de l'essai. L'URSS a toutefois fait savoir qu'elle était disposée à accepter un petit nombre d'inspections sur place, s'il le fallait, pour permettre de calibrer les sismographes.

Aux États-Unis, les critiques de la position du gouvernement sur les essais nucléaires soutiennent que ce dernier ne favorise pas les méthodes de mesure sismique, car, contrairement aux instruments hydrodynamiques, elles pourraient servir à contrôler le respect d'une interdiction totale des essais; or, celle-ci est loin de constituer un objectif pressant du gouvernement Reagan.

Les deux pays analyseront et prendront en compte les résultats de l'expérience, lorsqu'il s'agira de compléter les protocoles de vérification des Traités américano-soviétiques sur la limitation des essais nucléaires et sur les explosions nucléaires à buts pacifiques, signés respectivement en 1974 et 1976. Ces accords, qui limitent à 150 kilotonnes la puissance des explosions nucléaires souterraines, n'ont toujours pas été ratifiés, car les États-Unis exigent d'abord que l'on en renforce les clauses sur la vérification. Selon une entente datant d'un an, la prochaine étape consistera à négocier des « limitations intermédiaires », par exemple à diminuer davantage la puissance ou le nombre des explosions expérimentales. Cependant, au vu d'un rapport déposé par le président Reagan devant le Congrès à la fin de

septembre, on est justifié de se demander si le gouvernement américain respectera l'engagement qu'il a déjà pris de réduire les essais en même temps que les armements stratégiques. Le rapport niait qu'il

accusation faite en ce sens dans l'avenir. Il a par ailleurs promis de prendre des mesures « efficaces et appropriées » si les accusations sont fondées. Le 16 septembre, cependant, l'Irak a refusé, en dépit d'une

Calendrier

29 novembre 1988 :	La session de trois semaines du Comité d'étude de la CD sur les armes chimiques commence à Genève.
du 7 au 11 janvier 1989 :	Conférence sur le Protocole de Genève (1925) concernant les armes chimiques, à Paris.
Février 1989 :	La session du printemps de la CD commence à Genève.

existât une « quelconque relation directe » entre le nombre d'essais nécessaires et la taille des arsenaux nucléaires. Il y est également dit que les réductions des armements pourraient accroître la nécessité des essais, car il faudrait alors s'assurer que les armes restantes sont fiables. Le rapport précisait par ailleurs que les États-Unis n'accepteraient de limiter davantage les essais que si la menace pesant sur eux et sur leurs alliés diminuait sensiblement, phénomène qui supposerait un changement important de la conjoncture internationale.

La limitation des armes chimiques

■ Pendant tout l'été, des rapports ont circulé sur l'emploi d'armes chimiques par l'Irak dans sa guerre contre l'Iran et contre les rebelles kurdes vivant sur son propre territoire. Le 1^{er} août, une équipe de l'ONU envoyée sur les lieux a fait savoir que l'emploi de ces armes par l'Irak, contrairement au Protocole de Genève sur les armes chimiques (1925), était devenu plus intense et plus fréquent. Depuis 1984, six équipes d'enquête différentes de l'ONU ont confirmé l'emploi d'armes chimiques dans la guerre du Golfe. L'Irak n'a admis qu'en juillet dernier s'en être servi contre l'Iran, mais il n'a jamais reconnu en avoir utilisé contre les rebelles kurdes de son territoire. Le 26 août, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné l'emploi d'armes chimiques à la guerre, et il a prié le Secrétaire général des Nations-Unies d'enquêter promptement sur toute

demande du Secrétaire général en ce sens, d'autoriser une équipe de l'ONU à venir faire enquête sur des accusations kurdes. Les deux chambres du Congrès américain se sont dites fortement favorables à l'imposition de sanctions à l'Irak, à moins que le président des États-Unis certifiât que Bagdad avait cessé d'employer des armes chimiques et accepté l'exécution d'inspections sur place par des observateurs impartiaux.

Dans son discours d'adieu prononcé à l'ONU le 26 septembre, le président Reagan a exhorté les parties au Protocole de Genève, et d'autres États également, à se réunir en conférence pour examiner les mesures qu'il serait possible de prendre afin de redonner de la vigueur à ce traité. Parmi les exemples que le Département d'État a cités plus tard, mentionnons la rédaction de clauses détaillées sur les enquêtes que l'ONU mène en cas de violations présumées, et l'élaboration de régimes qui permettraient de contrôler la vente de produits chimiques aux États violant le Protocole. Trois jours plus tard, le président de la France, M. François Mitterrand, a épousé l'idée de tenir une conférence sur la question, et il a aussi préconisé l'instauration d'un embargo sur tous les produits, technologies et, plus généralement, armes destinés aux États employant des engins chimiques. Le 20 octobre, la France a annoncé qu'en sa qualité de depositaire du Protocole de Genève, elle organiserait à Paris, du 7 au 11 janvier, une conférence des ministres des Affaires étrangères pour réaffirmer les principes du document et pour le renforcer.

Entre-temps, la Conférence du désarmement (CD), à Genève, poursuit ses efforts afin de conclure une convention générale qui interdirait

la mise au point, la production, le stockage, le transfert et l'emploi d'armes chimiques. Le 28 juillet, à la CD, les États-Unis ont pour la première fois nommé les cinq usines de fabrication d'armes chimiques qu'ils avaient possédées dans le passé et possédaient aujourd'hui, et ils ont aussi précisé les types d'agents chimiques produits à chaque usine et les méthodes qu'il faudrait employer pour détruire les installations, aux termes d'une convention. Les États-Unis ont par ailleurs sanctionné une proposition soviétique sur une expérience multilatérale dont l'objet serait d'inspecter, à titre d'essai, certaines usines civiles de produits chimiques. À la fin de l'été, divers pays, dont l'Allemagne de l'Est, la République ouest-allemande et le Japon, s'étaient joints aux superpuissances pour convenir d'entreprendre des inspections expérimentales à l'échelle nationale d'ici la fin de l'année, avant qu'ait lieu un échange international d'inspecteurs.

En bref

■ Dans un discours qu'il a prononcé à l'Assemblée générale de l'ONU le 27 septembre, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Chevvardnadze, a proposé diverses mesures pour renforcer le rôle de l'ONU relativement à la limitation des armements; citons ici la création d'un organisme international de contrôle et de vérification, et l'établissement d'un registre des transferts d'armes classiques.

■ Le 16 septembre, à Krasnoyarsk, M. Gorbatchev a réitéré la promesse soviétique de ne pas accroître le nombre d'armes nucléaires dans la région de l'Asie et du Pacifique, et il a invité les autres puissances nucléaires à faire de même. Il a aussi proposé de ne pas augmenter les forces navales présentes dans la même région, de réduire l'activité des forces aériennes et navales dans la mer Jaune et dans la mer du Japon, de conclure un accord multilatéral à caractère régional sur les accidents en mer, et de créer une tribune de négociation pour préserver la sécurité dans la région susmentionnée. □

— RON PURVER